

**PROCES VERBAL**  
**CONSEIL d'ECOLE n°3 - année scolaire 2022-2023**  
**École élémentaire Léon Blum – Longvic**

Le conseil d'école s'est réuni le jeudi 22 juin 2023 sur le site Valentin de l'école Léon Blum.

Etaient présents :

- enseignants : Mmes Antemi, Africano, Bertholomey, Card-Muller, Dalla Torre, M. Gomes
- représentants des parents d'élèves : Mmes Demiche, Mathelin, Roussel, Tridon, Mme Simon et M. Maheu
- mairie de Longvic : Mme Simon, Mme Vielix
- invitée : Mme Marche Myriam, directrice de l'école élémentaire Diderot de Montbard

Etaient excusés :

- Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale, circonscription de Chenôve : Mme Vautrain
- mairie de Longvic : M. Goncalves
- enseignants : Mme Da Silva
- représentants des parents d'élèves : Mme Ribeiro

Ordre du jour :

1. rentrée scolaire : prévision des effectifs, organisation des classes, organisation de la rentrée, fournitures scolaires, équipe enseignante
2. budget scolaire
3. programme Phare (programme de lutte contre le harcèlement à l'école) : présentation et vote pour l'annexer au règlement d'école actuel (en annexe de l'invitation)
4. projets pédagogiques et suite évaluation d'école (2021/2022)
5. fête de l'école
6. bilan financier de la coopérative scolaire

Avant de débiter l'ordre du jour, Mme Antemi informe de son départ de la direction de l'école pour rejoindre un poste de conseillère pédagogique de la circonscription de Dijon Est à la rentrée.

Durant 7 années, de beaux projets, des relations de confiance avec la municipalité de Longvic, de belles collaborations avec les familles et l'équipe enseignante ont traversé cette période. C'est avec émotion que Mme Antemi quitte ses fonctions de directrice depuis 15 ans. Elle salue tous les élèves rencontrés dans sa classe ou dans l'école, et souhaite à tous une réussite dans leur parcours scolaire.

Elle sera remplacée par Mme Myriam Marche qui rejoindra le conseil en cours de séance.

**1. rentrée scolaire : prévision des effectifs, organisation des classes, organisation de la rentrée, fournitures scolaires, équipe enseignante**

effectif rentrée 2023	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
	29	26	19	24	20	
Ulis	1	4	4	2	/	Total
=	30	30	23	26	20	= 129

**NB** : dispositif Ulis : possibilité d'arrivée d'un 12<sup>ème</sup> élève

**NB** : classe avec CP et CE1 limitée à 24 élèves maximum

au 22/06/23	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Ulis	Effectif
Mme Card-Muller	21					/	21
Mme Marche	8	8				1	17
Mme Dalla Torre		18				4	22
M. Gomes			19			4	23
Mme Bertholomey				24		2	26
Mme Africano					20	/	20
Mme Da Silva						= 11	
	<b>29</b>	<b>26</b>	<b>19</b>	<b>24</b>	<b>20</b>	<b>11</b>	<b>=129</b>
moyenne de 21 élèves par classe (pour 6 classes)							

#### Mouvement des élèves :

- Départ de 23 élèves au collège, 2 départs pour déménagement, 2 départs pour retour école de secteur
- Arrivée de 29 CP dont 27 de Freinet, 1 emménagement

#### Mouvement des enseignants :

- départ de Mme Antemi remplacée à la direction par Mme Marche. Mme Duvivier reste sur le poste de décharge de direction

#### Organisation de la rentrée :

Pour encore une année, l'école est située sur 2 sites distincts, avec les horaires d'école identiques à cette année scolaire

- 1 classe de CP dans les locaux de la maternelle **Freinet**

accueil matin : 8h30-8h40	accueil après-midi : 13h30-13h40
classe matin : 8h40-11h40	classe après-midi : 13h40-16h40

- 5 classes (du CP au CM2) + le dispositif Ulis dans les locaux **Valentin**

accueil matin : 8h50-9h	accueil après-midi : 13h50-14h
classe matin : 9h-12h	classe après-midi : 14h-17h

Les parents des CP sont d'ores et déjà informés du site de scolarisation de leur enfant à la rentrée afin qu'ils puissent renseigner leur besoin de navette.

Les souhaits de lieu de scolarisation leur ont été demandés. Le conseil des maitres a réparti les classes afin qu'elles soient équilibrées et qu'elles permettent à tous les élèves d'être aidés. Les souhaits de rapprochements de fratries ont dans la mesure du possible été satisfaits.

#### **RENTREE SCOLAIRE : lundi 4 septembre**

<b>école Blum – site Freinet</b>	<b>école Blum – site Valentin</b>
<b>Dans la cour à partir de 8h30</b>	<b>Appel dans la cour à partir de 8h50</b>

#### Fournitures scolaires :

La municipalité de Longvic permet à tous les élèves de bénéficier de l'ensemble des fournitures scolaires le jour de la rentrée à l'exception du cartable, de la trousse pour tous et de l'agenda à partir du CE1. Les consommables (stylo, feutre, colle...) seront à renouveler par les familles au cours de l'année scolaire.

### Organisation du périscolaire :

Le formulaire pour la demande de navette en cas de difficulté de moyen de transport a été transmis par la mairie dans le flash'info n°4. Il est à retourner au service scolaire de la mairie (au Château) **avant le vendredi 23 juin 2023**. Un appel téléphonique à toutes les familles inscrites sera effectué par le service scolaire, comme l'an passé pour s'assurer du besoin de navette.

### **Attention - l'organisation périscolaire de cette année scolaire reste inchangée pour la rentrée scolaire :**

- périscolaire matin et soir sur le site ELF (à côté de la maternelle Freinet) → transport entre ELF et Valentin en navette

- cantine pour les plus jeunes sur ELF et pour les plus grands sur l'école Carraz → transport entre la cantine ELF et Valentin en bus et transport à pied entre la cantine Carraz et Valentin (bus prévu en cas d'intempérie)

- transport possible entre Freinet pour rejoindre Valentin le matin et de Valentin pour rejoindre Freinet en fin d'après-midi en cas de difficulté de moyen de transport et sans fréquenter le périscolaire → nécessité de renseigner le formulaire du flash'info n°4 pour recenser les besoins

## **2. budget scolaire**

### Equipement 2023/2024 :

#### **\* Budget scolaire :**

- Crédit de fonctionnement : La municipalité attribue un budget de fonctionnement pour l'année 2023/2024 à l'école de 2860€ pour les fournitures scolaires, de 1560€ pour la librairie et le papier, de 300€ pour le fonctionnement du dispositif Ulis, de 103€ pour les besoins en pharmacie

→ Dans le fonctionnement pour les élèves, cela représente par élève une somme moyenne d'environ 29€ (après déduction de la commande de papier et la commande de direction). A noter que la commande de papier a été revu à la baisse en raison de la forte inflation. Les enseignants constatent que pour cette année scolaire, les commandes ont été réalisées à minima car les tarifs de façon générale ont augmenté. Mme Viélix, confirme que les tarifs ont augmenté partout, comme pour le fournisseur de la cantine qui a doublé depuis février.

#### **\* Subvention scolaire :**

En plus du budget de fonctionnement, l'école bénéficiera de 4 subventions qui sont versées sur le compte de la coopérative : 654€ en besoins libres, 468€ pour les sorties scolaires, 173€ pour l'arbre de Noël, 277€ pour la bibliothèque

La municipalité a également validé les demandes d'investissement faites par l'école :

- investissement de 10 coussins pour l'attention : 187,60€
- investissement livres de littérature de jeunesse CM2 : 83,81€
- investissement 30 manuels de français CM1 + guide pédagogique : 508€
- renouvellement 25 manuels de CP : 337€
- matériel grandeurs et mesure école : 377,67

L'école remercie la municipalité pour les demandes de subvention accordées qui continuent d'améliorer les moyens d'enseignement au service des élèves.

### **3. programme Phare (programme de lutte contre le harcèlement à l'école) : présentation et vote pour l'annexer au règlement d'école actuel**

L'équipe enseignante a reçu une formation le 03/05/23.

La directrice et les 2 enseignants référents : M. Gomes et Mme Africano ont reçu une formation sur la Méthode de Préoccupation Partagée le 07/06/23.

Le programme Phare, programme de lutte contre le harcèlement à l'école est défini par un protocole :

#### **PHASE 1**

- Dès information d'une possible situation de harcèlement, la Méthode de préoccupation partagée est mise en œuvre durant 15 jours.

→ L'élève cible est reçu régulièrement pour être accompagné, soutenu et prendre des informations sur l'évolution de la situation

→ L'élève ou les élèves intimidateurs sont reçus individuellement et régulièrement pour les faire changer de posture, en se préoccupant de celui qui ne va pas bien. Pas de discours blâmant ou leçon faite à l'intimidateur.

Durant ces 15 jours, il n'y a pas de rencontre frontale entre la cible et l'intimidateur, il n'y a pas de sanction, l'objectif n'est pas d'augmenter la « haine » des intimidateurs mais de faire changer leur posture. Les parents de l'élève cible sont informés de la gestion de la situation.

#### **PHASE 2**

- Uniquement si la situation initiale n'a pas évolué car l'élève intimidateur n'a pas coopéré, l'inspection, les parents de l'élève cible, de l'élève intimidateur sont avertis. Des mesures de sanctions pourront être mises en place, y compris la rédaction d'un RIP (recueil d'information préoccupante auprès du conseil départemental)

#### **SUITE**

Si la phase 1 a été suffisante, des entretiens ponctuels dans les mois suivant pourront avoir lieu avec l'élève cible, pour s'assurer de son bien-être

Les entretiens sont réalisés de façon discrète et confidentielle, une relation de confiance est à établir. Chaque adulte de l'école restera dans une position neutre durant la durée de la phase d'intervention vis-à-vis des élèves concernés.

Les entretiens se feront sur les temps de récréation où les enseignants référents de la méthode devront être libérés de leur temps de surveillance de cour.

⇒ [Le conseil d'école procède au vote pour annexer, dès ce jour, le protocole Phare au règlement d'école](#)

**vote du conseil d'école : Le conseil d'école adopte à l'unanimité l'annexion du protocole Phare au règlement d'école**

### **4. projets pédagogiques et suite évaluation d'école (2021/2022)**

Liaison GS/CP : Les GS et les CP de Freinet sont venus 2 après-midis. Des ateliers tournants ont été organisés : EPS, maths, découverte du matériel de CP, raconter une histoire pour les GS et lire un texte pour les CP. Les supports de GS (comptine, chanson, poésie) seront transmis aux classes de CP, ces supports pourront servir dans les moments de transitions en CP.

Liaison CM2/6<sup>ème</sup> : 3<sup>ème</sup> rencontre avec la journée au collège le 22/06. Le repas à la cantine est offert par le collège. Rencontres précédentes (au collège avec professeur d'allemand, à la maison Rhénanie Palatinat)

Visite du Phare de Longvis : structure d'accueil moins de 18 ans

### Français :

- 1, 2, 3 albums CM2 : plusieurs rencontres avec Ehpad
- Rencontre pour les CM1 avec la médiathèque : auteur Antoine Guilloppé
- Spectacle Minoterie pour les CM1 : Et on a sauté. Intervention Minoterie en amont et après le spectacle

### EPS :

- rencontre jeux traditionnels pour les CP de Longvic
- rencontre jeux athlétiques pour les CE1 de Longvic
- rencontre handball pour les CM1 de Longvic
- rencontre course longue pour les CE2, CM1, CM2 de Longvic
- rencontre biathlon pour les CM2 de Longvic
- parcours du cœur : sortie vélo remplacée par une randonnée → site Valentin / parcours vélo dans la cour → site Freinet

### Sciences :

- fin des séances avec Latitude 21 pour les CP et Marie-Ange Naltet. La dernière séance s'est déroulée pour chaque classe au parc de la Colombière
- CE1 : élevage de poussins en classe, exposé et présentation de l'élevage par les élèves aux familles
- parcours du cœur : intervention dans toutes les classes de la fédération de cardiologie : sensibilisation aux écrans, au sommeil, à l'alimentation selon les classes
- sortie à la journée pour les classes de CP à la ferme au Lamas de Chambeire
- sortie à la journée pour les classes de CE1/CE2 à la ferme de l'âne au zébu d'Etaules

### Questionner le monde :

- CP de Freinet : musée de la vie Bourguignonne, travail sur l'école d'Autrefois

### Arts plastiques :

- consortium – 2<sup>ème</sup> visite pour les CE1
- consortium – visite pour les CM1
- musée des beaux-arts et découverte du patrimoine dijonnais à la journée pour les CE2
- sortie à la journée Barbirey sur Ouche pour les CM1 : danse et arts
- Evaluation d'école : L'école Léon Blum a expérimenté l'évaluation d'école avec la maternelle Freinet durant l'année scolaire 2021/2022. L'objectif de cette évaluation est d'aider à diagnostiquer les forces et les marges de progrès de l'école pouvant servir à rédiger le futur projet d'école.  
L'école bénéficiera d'un temps de 6h durant l'année scolaire prochaine pour rédiger son projet d'école pour les 5 ans à venir.
- Stage de remise à niveau : 1<sup>ère</sup> semaine des vacances de juillet, les matins (3 groupes d'élèves constitués) – stage RAN également sur vacances d'avril les matins durant 1 semaine

## **5. fête de l'école**

La fête de l'école est organisée cette année en autonomie suite à la fin des fêtes de quartiers de la ville qui met en place maintenant une seule manifestation.

Elle se déroulera le **vendredi 30 juin à partir de 17h15** dans la cour de l'école site Valentin. Après le spectacle des élèves, plusieurs stands seront proposés :

- stands payants : buvette, stand barbe à papa, stands maquillage et vernis, stands enveloppe 100% gagnantes
- stands gratuits : tir au but, chamboule-tout, pêche à la ligne...

Un appel aux dons a été réalisé et il a été d'un grand succès. Les lots proposés, majoritairement sous la forme de dons d'entreprises, commerçants, parcs, office du tourisme, association sportive... sont de qualité. Des parents ont été proactifs dans la recherche qui a demandé de la disponibilité.

Les représentants des parents se sont chargés du tri, de l'étiquetage des lots et du lien avec les parents volontaires pour l'organisation des stands de jeux.

Un papa d'élève réalisera des barbes à papa. Il reversera les bénéfices après achat des fournitures à la coopérative.

Fanette a été un peu la source d'inspiration du spectacle, elle a aussi permis le prêt d'un matériel particulier que nous tous découvrons.

Toutes les personnes impliquées dans l'organisation et le déroulement de la fête sont remerciées chaleureusement par l'école.

## 6. bilan financier de la coopérative scolaire

<b>arrêté des comptes au 23/02/23 : + 3265,62€</b>			
<b>entrée</b>		<b>sortie</b>	
participation famille cinéma n°2 CM1 + spectacle JMF toute l'école	+ 400€	facture spectacle JMF : toute l'école	- 595€
		facture CM1 cinéma n°2	- 55€
		facture Minoterie CE1 (1 place supplémentaire)	- 7€
participation des familles : - sortie des CP ferme aux lama, - sortie à la ferme CE1/CE2, - sortie Barbirey CM1, - cinéma n°3 CM1, - Minoterie CM1, - spectacle Opéra CM2	+ 887,5€	bus + ferme aux Lamas 2 classes CP	- 535€
		attente facture bus + ferme CE1/CE2	en attente
		facture Barbirey CM1	- 293,70€
		facture cinéma n°3 CM1	- 50€
		facture Minoterie CM1	- 110€
		facture Opéra CM2	- 110€
		achats 2 carnets de timbres	- 27,84€
		achat boisson fête de l'école	- 388,40€
sous total	<b>+ 1287,50€</b>	sous total	<b>- 2171,94€</b>
<b>arrêté des comptes au 22/06/23 : + 2381,18€</b>			

### En attente :

- entrée subvention mairie (sorties et besoins libres)
- entrée bénéfice fête de l'école
- sortie : facture bus + ferme sortie CE1/CE2

La séance est levée à 18h50.

La présidente, Mme Antemi Sophie, directrice de l'école	Le secrétaire, M. Maheu, représentant des parents d'élèves au conseil d'école
--	---